

N° 442  
Sept/oct  
2020

# Le carnet de VILLAUDRIC



# 16

## Journée du patrimoine

- 2** Edito
- 4** Enfance
- 6** Initiatives
- 7** Culture
- 7** Environnement
- 8** Budget
- 9** Vie associative
- 15** Vie intercommunale
- 16** Rendez-vous



 05 61 82 44 13

 [www.villaudric.fr](http://www.villaudric.fr)

 Mairie Villaudric

 L'actualité du village au quotidien sur la page Facebook : *Mairie Villaudric*

## État civil

### NAISSANCES

Erratum du précédent numéro :

- Margaux ALLEMANE 03/03/2020

### MARIAGES

- Nathalie Alexandra VENTAJA et Thierry LE ROUX 08/08/2020

### DÉCÈS

- Louis MICHIELAN à 85 ans (02/08/2020)
- André FAURE à 81 ans (10/08/2020)

## Pratique

Enedis, annonce une coupure d'électricité le lundi 7 septembre entre 13h30 et 17h00.

*Le Carnet de Villaudric,*  
Bulletin d'informations municipales

### MAIRIE DE VILLAUDRIC

Rue de la Negrette  
31620 VILLAUDRIC  
Tél. : 05 61 82 44 13  
mairie@villaudric.fr  
www.villaudric.fr

Directeur de la publication :  
Philippe PROVENDIER

Responsable de la publication :  
Nicolas LE CHEVILLER

Impression :  
EVOLUPRINT à Bruguères



# édito



## Le mot du Maire

**C**hères villaudricaines,  
chers villaudricains,

L'été qui s'achève a été marqué par de multiples incendies qui ont défigurés notre village, menacé les habitations ainsi que la sécurité des citoyens. Ceci a alimenté les échanges pour contribuer naturellement à une vigilance, une mobilisation et une solidarité des habitants. Les soldats du feu ainsi que les forces de gendarmerie n'ont pas ménagé leurs efforts pour maîtriser les feux et sécuriser les habitations. Par leur courage et leur professionnalisme ils ont réussi à éviter des conséquences plus dramatiques souvent au péril de leur propre sécurité. Je tiens à saluer la mobilisation collective, citoyenne et professionnelle qui s'est manifestée durant ce triste mois d'août.

Concernant l'épidémie du Covid-19, nous avons envie de croire que la fin du confinement signifiait la fin de l'épidémie. Nous savons aujourd'hui que ce n'est pas le cas, que nous allons devoir vivre, nous organiser, et nous adapter à la permanence du virus pour les semaines et les mois à venir.

Cette situation que nous vivons depuis plus de six mois interroge par son ampleur et par sa durée nos habitudes, nos pratiques et nos relations. On ne sait pas où cela nous mènera, mais nous devons à tous les niveaux du national au local, proposer des changements qui tendent vers plus d'équilibre, de sécurité, de solidarité et d'authenticité. D'ores et déjà il semblerait que les pratiques de consommation alimentaire fassent l'objet d'une plus grande vigilance de la part des consommateurs au sein de

notre village en privilégiant les circuits courts et les produits locaux.

Dans ce contexte durant l'été l'équipe municipale, au-delà de la gestion des incendies, a centré toute son attention sur la préparation de la rentrée scolaire avec un double objectif. D'une part sécuriser la scolarité des enfants en maternelle et en primaire, et d'autre part améliorer les conditions périphériques qui participent au bien-être des enfants à l'école et contribuent ainsi à la réussite scolaire. Autant de mesures qui renforcent le confort des enfants à l'école et seront susceptibles d'éviter toute restriction ou interruption de l'offre de service éducatif en cas de nouvelle expansion massive du Covid-19.

Par ailleurs, nous avons décidé de refondre le contenu du contrat de restauration scolaire. Les repas seront à la hauteur de ce que les parents sont en droit d'attendre concernant la qualité alimentaire servie à leurs enfants.

L'éducation constitue un axe central de la politique locale. Il est donc naturel que des efforts soient apportés dans ce domaine en matière d'investissement et de fonctionnement.

Conjointement, à cette priorité, des commissions de travail incluant les 19 membres du conseil municipal, ainsi que les deux suppléants ont été activées. La formalisation de l'entretien de la station d'épuration, l'élaboration d'une politique sociale au plus près des besoins des habitants, la valorisation de la culture et du patrimoine local, le développement des commerces de proximité, la fédéra-

tion des associations autour d'un programme d'animation locale ainsi que la sécurité et la circulation au sein du village font partie des premiers travaux.

Compte tenu de la limitation des regroupements, la crise sanitaire que nous traversons actuellement ne favorise pas la poursuite de notre démarche ouverte à la contribution des habitants. Néanmoins, dès le mois de juin, dans le respect des mesures barrières, nous avons rencontré les représentants des associations afin d'initier ensemble un projet d'animation local. La période estivale a été propice à la rencontre avec différents acteurs du territoire, élus et partenaires, toujours dans l'esprit de poursuivre la démarche engagée pour l'évolution de notre village.

“ *L'éducation constitue un axe central de la politique locale. Il est donc naturel que des efforts soient apportés dans ce domaine en matière d'investissement et de fonctionnement.* ”

En attendant de pouvoir se projeter pleinement sur de nouveaux échanges participatifs et de pouvoir se retrouver, nous vous donnons rendez-vous au mois de septembre pour deux temps

forts : le Forum des associations le dimanche 6 septembre de 10h30 à 14h30 puis, le samedi 19 septembre à 17h00 pour une fin d'après-midi autour du patrimoine local. Ce second rendez-vous inédit nous mènera dans les rues de la commune pour une balade animée et commentée « Villaudric au fil du temps », à la découverte d'un parcours rythmé par des reproductions de vues anciennes du village. Bonne rentrée à toutes et à tous.

**Philippe Provendier,**  
Maire de Villaudric



**Sur un carré entre le chemin du Moulin, la route de Fronton, le lotissement Gourdis et la route de Gourdis, le feu du 7 août dernier a été le plus important de la dizaine de départs de feu subis par la commune cet été. La Municipalité tient à remercier les gendarmes et les pompiers pour leur professionnalisme.**

# Les nouveautés de la rentrée



## Evolution des locaux de la restauration scolaire

Les locaux de restauration scolaire devenant trop exigus et bruyants, la Municipalité a décidé de délocaliser la prise des repas des enfants de la maternelle vers une nouvelle salle de restauration.

Durant la période estivale, l'ancienne cantine a été réhabilitée et rénovée et la pièce contiguë aménagée en annexe de la cuisine principale. Des travaux de carrelage, plomberie, peinture ont été effectués par les services techniques municipaux. Ce sont eux qui ont réalisé la majorité des travaux. Le raccordement au tout à l'égout a été mis aux normes. Il a été relié aux ateliers municipaux pour, à l'avenir, réaliser des sanitaires et douches. Une liaison a été créée pour récupérer les eaux des éviers de l'école élémentaire. La municipalité a investi dans

du mobilier et du matériel électro-ménager, afin que l'ensemble des locaux soient opérationnels pour la rentrée scolaire.

## Un nouveau prestataire pour la restauration scolaire

Tenant compte des avis négatifs exprimés par les parents lors de la campagne électorale et du mécontentement général des enfants et des familles sur la qualité organoleptique et gustative des repas servis, la municipalité, dès sa prise de fonction, a lancé un appel d'offres concernant le contrat de la restauration scolaire. L'objectif de l'appel d'offres portait prioritairement sur une offre alimentaire plus qualitative soumise à des évaluations régulières.

La Municipalité a demandé au prestataire un approvisionnement court ou « local » avec des fruits et légumes frais, locaux, de

saison et issus de l'agriculture biologique dans le cadre de la loi Egalim, et également de la viande bovine certifiée origine France, de la volaille de type fermier « label rouge », de la viande de porc de type label rouge « Bleu, Blanc, Cœur », du poisson issu de pêcheries MSC...

Sur la base de ces critères alimentaires et environnementaux c'est le prestataire Ansamble qui a été retenu et qui réglera les papilles des enfants des écoles à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2020.

Malgré une hausse de prix correspondant à une meilleure qualité et à des exigences plus sévères, la municipalité a fait le choix de maintenir le même prix des repas pour les familles.

Le conseil municipal vous assure de sa totale implication dans l'éducation des enfants et de sa vigilance sur les conditions de prises de repas et au-delà sur la qualité des mets servis.

## Des tables de classe adaptées

Dans le but de mieux appréhender la rentrée scolaire et en lien avec le protocole sanitaire qui est imposé, la Municipalité s'est dotée de tables individuelles pour toutes les classes de l'école élémentaire. Au total, 130 tables individuelles avec casiers et crochets à cartables ont été acquises.





Ces tables vont permettre de pouvoir maintenir la distanciation entre les élèves tout en optimisant l'espace dans les salles de classes.

Ces tables ont été montées en août par les services techniques de la commune avec le renfort des élus disponibles.

De plus, 6 points d'eaux supplémentaires ont été installés durant l'été à l'école élémentaire afin de permettre une plus grande fluidité pour le lavage des mains de chaque groupe d'enfants avant et après le repas.

La Municipalité a profité de ces travaux pour installer des cumulus qui vont permettre de chauffer l'eau de tous les lavabos de l'école élémentaire.

### De nouveaux jeux pour la maternelle

La cour de récréation de la maternelle s'est dotée d'une nouvelle structure de jeux mise en place au cours du mois de juillet ainsi que des nouveaux bancs colorés.

Dès la rentrée scolaire, les enfants de la maternelle pourront escalader, grimper, parcourir et tester leur motricité. Les enfants pourront donc découvrir ce nouvel espace de jeux coloré et ludique.



### Un grand merci au chantier d'insertion



Le Chantier d'Insertion est un dispositif d'insertion sociale et professionnelle qui permet à la Communauté de Communes du Frontonnais d'embaucher sous contrat d'insertion (contrats de 6 mois, renouvelables jusqu'à 24 mois) des personnes en grande difficulté et très éloignées de l'emploi, afin de développer leur employabilité. En parallèle d'un suivi social et professionnel, les salariés du Chantier d'Insertion réalisent pour les dix communes membres des travaux d'utilité publique dans des domaines variés tels que l'environnement et les espaces verts ou le petit bâtiment. Ce fut le cas cet été sur Villaudric ou durant une semaine et demie, 11 personnes ont participé à la peinture de la salle de restauration scolaire (ancienne cantine) ou encore à des travaux autour de l'école maternelle. Pour valoriser et remercier leur engagement, la Municipalité de Villaudric a souhaité leur offrir un repas le midi du dernier jour. Philippe Provendier (Maire), Denis Parise (Maire adjoint et vice-président de la Communauté de communes) et Liliane Plas (Conseillère Municipale) ont organisé ce temps de partage en présence des employés des services techniques municipaux.

*En prévention des cambriolages, les services techniques municipaux ont confectionné des portes sécurisées pour les commerces du centre-ville.*



## Le patrimoine imaginaire de Villaudric

Dans l'esprit de la GIVE Box et du Château des Partages, voici les loisirs gratuits à Villaudric. L'imaginaire est une attitude intérieure qui exerce la curiosité, l'adaptabilité, l'ouverture à ses émotions tout en respectant les croyances de l'autre.

Projet culturel réalisé sous la forme d'une promenade entre la médiathèque et l'école, le 13 juillet 2020, avec les animateurs et les enfants de l'ALAE à Villaudric, Mariam Séverac de la Médiathèque et Mercedes Takahashi artiste rêveuse Villaudricaine.

Le village de Villaudric est vraiment très ancien. A l'origine, il y avait un volcan. En preuve, deux de ses bombes volcaniques sont aujourd'hui placées en mémorial devant l'école primaire.

Durant son histoire, Villaudric a connu une période de grande sécheresse où l'emplacement du village actuel était couvert de sable. Trois pyramides y avaient été construites. On en voit toujours les traces aujourd'hui.

Un petit peuple de lutins rouges est arrivé il y a environ mille ans à Villaudric. Venus de l'Espace, ils ont développé, en cachette, toute une civilisation se-



crète dans le village. Ils y habitent toujours et, montés sur des escargots, ils organisent des courses.

Devant l'école, plusieurs mues de serpents géants ont été découvertes au milieu de l'herbe sèche et des feuilles. A deux pas de la cour de récréation, on aperçoit de très vieux os de dinosaure à moitié dissimulés dans l'herbe et les feuilles mortes.

De loin, on pourrait croire qu'il s'agit de grosses racines d'arbre, mais en les observant de près... L'évidence nous

a sauté aux yeux : Il s'agit d'os de dinosaure ! En plus, nous avons trouvé un œuf de dinosaure, tellement vieux qu'il en est rétréci et minéralisé. On situe ces trésors préhistoriques à l'ère Mésozoïque commencée il y a environ 250 millions d'années.

Juste en face du chemin pour aller dans l'école, une sorte de tapis rouge nous a interpellé. Surface non naturelle dans une matière inconnue... Rouge, la couleur des lutins.

Cette surface est couverte de mystérieux triangles et d'une écriture semble-t-il cunéiforme... En fait, nous sommes devant un tapis intergalactique rouge appartenant à des lutins extraterrestres aux bonnets rouges. Pour une raison inconnue il s'est immobilisé à cet endroit dans Villaudric. On y reconnaît le symbole des pyramides qui prouve que les lutins rouges sont impliqués d'une façon ou d'une autre dans la présence des pyramides de Villaudric. Sur le côté du tapis intergalactique, nous remarquons le mot PASSAGE qui désigne bien l'action de passer d'un lieu à un autre. Il y a un portail vers les étoiles à Villaudric. C'est clair, c'est net, c'est écrit dessus.





## Entretien des friches : un devoir qui prend tout son sens

Les graves incendies de cet été sur notre commune auraient pu être dramatiques. En effet, certains ont frôlés des maisons d'habitations. Les friches jouxtant des maisons d'habitations ont aggravé la propagation du feu. Plus que jamais, ces épisodes sont venus rappeler que l'entretien des friches par les propriétaires est un devoir.

L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres. Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privatif), cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie. Si vous ne respectez pas l'obligation de débroussailler, la commune peut vous



mettre en demeure de le faire. En effet, l'article L2213-25 du CGCT fixe une obligation d'entretien de propriétés privées et les modalités d'application d'un pouvoir de police spéciale du Maire. Dès les premières semaines du mandat, Monsieur le Maire a pris toutes les dispositions nécessaires pour faire appliquer la loi. Un courrier a été envoyé

aux propriétaires de friches recensées. Toutes personnes n'ayant pas effectués ces travaux de débroussaillage s'expose à une mise en demeure. Si au jour indiqué par cet arrêté de mise en demeure, les travaux de remise en état du terrain prescrits n'ont pas été effectués, le Maire peut faire procéder d'office à leur exécution au frais du propriétaire ou de ses ayants droit.



## Médiathèque : le dernier brunch littéraire de la saison

Le dernier brunch littéraire de la saison, celui de l'été, a eu lieu ce 4 juillet dans la cour de l'école élémentaire. Cette édition de la réunion des amoureux de la lecture n'était pas à proprement parler un «brunch» vu la situation sanitaire. C'était plutôt un « remake

villaudricain » du masque et la plume, l'émission de radio de France Inter consacrée aux livres et aux pièces de théâtre créée en 1955.

Malgré cela, l'ambiance était, comme d'habitude, conviviale; chacun faisant le pitch des livres qu'il avait choisi de présenter, sans, bien entendu, divulguer la fin de l'histoire.

A l'issue de cette réunion littéraire, les participants ont échangé quelques livres et se sont donné rendez-vous à la rentrée pour partager à nouveau leurs émotions de lectures.

Vous pouvez dès à présent noter dans vos agendas, le BRUNCH LITTÉRAIRE DE LA RENTRÉE à la date du 12 septembre. *Au plaisir de vous voir !*



### Petit rappel des horaires de la médiathèque :

- mardi : 16h-18h,
- mercredi : 14h-18h,
- vendredi : 16h-18h,
- samedi : 9h30-12h.

Renseignements sur la page Facebook :

@MediathequeVillaudric

Par mail : [mediatheque@villaudric.fr](mailto:mediatheque@villaudric.fr) ou téléphone : 05 61 82 14 13.

# Budget primitif communal

1 Section de fonctionnement			
DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère générale	339 018	002 Excédent 2019	140 000
012 charges de personnel	450 000	013 Atténuations de charges	15 000
014 Atténuations de Produits	123 125	70 Produits des services	69 940
65 Autres charges gestion courante	227 704	73 Impôts et taxes	547 476
66 Charges financières	17 100	74 Dotations et Participations	414 251
67 Charges exceptionnelles	79 000	75 Autres produits gestion courante	43 900
042 Op d'ordre entre section	3 500	77 Produits exceptionnels	3 880
		042 Op d'ordre entre section	5 000
	1 239 447		1 239 447
2 Section d'investissement			
DEPENSES		RECETTES	
20 Immobilisations incorporelles	10 000,00	13 Subventions d'investissement	159 000,00
21 Immobilisations corporelles	617 327,08	10 Dotations Fonds divers réserves	45 257,00
23 Immobilisations en cours	10 556,00	1068 Excédents de fonctionnement	67 967,54
16 Remboursement d'emprunt	66 000,00	27 Autres Immobilisations financières	104 185,99
040 Opérations d'ordre entre sections	5 000,00	024 Produits des cessions	25 261,62
		040 Opérations d'ordre entre sections	3 500,00
		001 Excédents d'investissement	303 710,93
	708 883,08		708 883,08

En raison du retard d'installation du Conseil Municipal (reporté de fin mars à fin mai en raison du confinement), le budget n'a pu être voté que le 20 juillet dernier. Ce budget 2020 est conforme à celui travaillé par l'équipe sortante.

## Les travaux en bref

**Eclairage stade :** Le remplacement de l'éclairage du vieux stade a été adopté au Conseil municipal du 20 juillet 2020, les travaux seront effectués pour le dernier trimestre de cette année. Coût des travaux : 41250 € TTC (dont près de la moitié financée par le SDEHG - Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne).

**Rénovation** de 42 lanternes centre bourg et de 42 éclairages sur poteau béton extérieur du village. Remplacement des lampes sodium par des lampes LED, beaucoup moins énergivores. Prévision d'une économie substantielle de 68 % en consommation annuelle (soit 3368 €). Coût TTC : 104 262 €. Le SDEHG finance à hauteur de 80 %. Reste à charge pour la commune : 25 062 €.

**Route de Sayrac :** Les travaux pour la mise en place de l'assainissement, le remplacement des conduites d'eau potable et la réfection du revêtement type

goudron sont achevés. Le raccordement des particuliers au réseau d'eaux usées sera possible à compter du mois d'octobre.

**Voirie :** Parmi les travaux retenus pour 2020 : relier le piétonnier du Pountet.

**Radar pédagogique :** La mise en place de 4 radars pédagogiques est prévue pour la rentrée sur les entrées principales du village. La pose de radar statistique route de Sayrac en octobre va permettre d'évaluer la fréquentation et la vitesse des véhicules pour étudier d'éventuels aménagements.

**La fibre :** Des travaux de mise en place de coffret de type SRO (Sous Répartiteur Optique) derrière la salle des fêtes et au local Telecom se sont déroulés cet été. Ils permettent de prévoir un raccordement au réseau de la fibre optique pour la fin de l'année (abonnement spécifique).



## Une première rencontre entre la Mairie et les associations

C'est avec quelques mètres de distance entre chaque participant et dans le respect des gestes barrières que s'est tenue la première réunion du mandat entre la nouvelle équipe municipale et les associations du village. Lors de ce rendez-vous, le Maire, Philippe Provendier, s'est engagé sans tarder à soutenir la vie associative, qui représente, selon lui, « un engagement collectif de participation et de bien vivre local ». Jean Julien Mazéries, maire adjoint en charge des associations, a proposé un mode de fonctionnement original. Chaque association se voit attribuer un élu référent qui aura comme rôle de servir de relais pour accompagner et faire remonter les demandes et les problématiques. Un rôle de facilitateur auquel participeront chacun des 19 membres du Conseil Municipal. Dans son intervention, Jean Julien Mazéries a également



annoncé la création et la diffusion d'un organigramme mentionnant les responsables de chaque association, ainsi qu'un tableau de l'occupation des salles. En attendant de pouvoir se retrouver dans un contexte plus convi-

vial, le Conseil Municipal a remercié les associations pour leur présence.



## Amicale loisirs Villaudric

Reprise de la saison le 1<sup>er</sup> septembre 2020 sous réserve des directives gouvernementales liées au Covid-19 en lien avec la rentrée scolaire.

**GYMNASTIQUE** : (Salle des fêtes de Villaudric)

*Mardi matin* : 9h15 à 10h15 : Gym Cardio. 10h15 à 11h15 : Gymball, gainage,

*Mardi soir* : 19h15 à 20h15 : Body fit, circuit training

*Jeudi matin* : 9h15 à 10h00 : Gym entretien. 10h00 à 10h45 : Pilates

*Jeudi soir* : 19h15 à 20h15 : Fitness (cardio, body karaté, renforcement musculaire)

*Vendredi matin* : 9h15 à 10h15 : Gym douce

10h15 à 11h15 : Gym posturale hypopressive

Matériels (élastiques, steps, ballons, gymball, haltères...) fournis par l'association

Inscriptions et paiement lors du 1<sup>er</sup> cours

**MARCHÉ** :

Rendez-vous devant la Mairie :

Le dimanche matin : 8h30 et le lundi après-midi : 14h. D'autres séances peuvent être organisées par le groupe,

**COTISATION ANNUELLE** :

Gym 210€ / Etudiants 120€

Marche (uniquement) 10€

Adhésion et assurances comprises, Quelle que soit le nombre de cours

par semaine

Payable en totalité à l'inscription en (1, 2, 3 ou +) chèques, non remboursables

Une réduction de 30 € est accordée aux adhérents de Chrysalis).

Les cours peuvent être supprimés si le nombre de participants est trop faible

**RENSEIGNEMENTS** : Josselyne Manneville  
: 05 61 82 46 96 - 06 83 01 68 14  
Courriel : [josselyne.manneville@orange.fr](mailto:josselyne.manneville@orange.fr)

## Chrysalis Langues

Plains d'énergie, nous préparons nos retrouvailles pour septembre avec les inscriptions le mercredi 9 septembre de 17h à 19h à la salle des Arts...

Le programme est prêt, les adhérents sont prêts et impatients ! Il ne reste plus qu'à attendre le feu vert pour retrouver le chemin de nos salles de cours. Si vous ne nous connaissez pas encore, que vous soyez débutants ou confirmés, venez nous rejoindre.

**« English walk »**

Malgré l'arrêt des cours, dès la fin du confinement, les « English Walk » ont permis de se retrouver et de continuer à commenter les événements en langue anglaise. Avec le masque ou en gardant les distances, le plaisir des retrouvailles était bien réel. Pour finir l'année, comme d'habitude, un apéritif partagé, mais adapté aux circonstances, pas tous ensemble.

Et voici le programme, retrouvez-nous également au forum des associations le samedi 5 septembre !

**« English at Villaudric »**

Programme sous réserve des directives gouvernementales.

Playtime : ateliers de jeux en anglais le mercredi après-midi.

Playtime 1 (6 à 8 ans) : de 16h à 17h : 200 €.

Playtime 2 (9 à 11 ans) : de 17h à 17h45 : 150 €.

Baby english : sensibilisation à l'anglais pour enfants en maternelle.

Le mercredi après-midi de 16h30 à 17h00 : 100 €.

Cours du soir adultes : 30 séances dans l'année.

LUNDI : 17h/18h30 : pré intermédiaire

19h30/21h : intermédiaire

MARDI : 17h/18h15\* : pré intermédiaire

17h30/18h30 débutant\*\*

18h15/19h30\* : confirmé

19h30/21h : pré intermédiaire

MERCREDI : 18h/19h30 : intermédiaire

19h30/21h confirmé

Possibilité d'ajouter des ateliers ou des cours supplémentaires suivant les besoins ou d'en supprimer si le nombre de participants est trop faible.

Cotisation annuelle adultes : adhésion et assurance comprises.

Cours de 1h15\* : 210 € Cours de 1h : 200 € Cours de 1h30 : 230 €.

2 cours par semaine : 280 € (possible en fonction de la disponibilité dans les cours). Réduction de 30 € pour les adhérents d'ALV.

Cotisation annuelle payable en totalité à l'inscription en 1, 2 ou 3 chèques (non remboursable).

Pour les adultes, en prévision, un week-end en pays anglophone au printemps 2021.

**Inscriptions** :

Mercredi 9 septembre de 17h à 19h, salle des Arts, sous la Médiathèque à Villaudric.

Suivez-nous sur notre blog : [chrysalis-langues.over-blog.com](http://chrysalis-langues.over-blog.com)

**Renseignements** :

Christine Bécue : 05.61.82.40.00 ou 06.25.27.92.50.

Elizabeth Godwin : 05.62.22.69.47 ou 06.48.09.89.31 - [chrysalislangues@gmail.com](mailto:chrysalislangues@gmail.com)



# Amicale des anciens élèves et amis de Villaudric



La 14<sup>e</sup> journée des anciens élèves en 2019

Le Conseil d'administration de l'amicale s'est réuni le 4 août 2020.

Il a acté à l'unanimité le report de notre 15<sup>ème</sup> journée « Déjà 15 ans » qui était programmée le samedi 3 octobre 2020.

En effet dans le cadre sanitaire actuel, il nous a paru plus raisonnable d'annuler et de reporter cette journée afin d'éviter au maximum de propager le virus. Tous les membres regrettent cette décision, mais elle a été prise en âme et conscience.

Nous vous proposons de dupliquer « Déjà 15 ans » en 2021 et de nous retrouver début Octobre 2021 pour une très belle fête.

Le conseil d'administration a également pris la décision de ne pas faire appel à la cotisation d'adhésion « 2021 ». Vous ne recevrez donc aucune demande de cotisation « anciens élèves » début 2021.

Le conseil d'administration de l'amicale des anciens élèves et des amis de Villaudric vous invite à prendre soin de vous et de vos proches.

## Parents à bord :

Suite à une délibération des membres de l'association et au vue des normes à mettre en place pour le vide-grenier du dimanche 6 septembre, l'association a pris la décision collégiale d'annuler cette manifestation.

## Cool'heures de chant

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 23 juin dernier, l'association Cool'Heures de Chant a été dissoute suite de la démission de Fabienne Amadis, présidente et de l'ensemble du bureau.

Les ateliers chant continuent à Villaudric, au domicile de Karniss, professeur.

Ils reprendront le mardi 15 Septembre.

Ils ont lieu chaque semaine les mardis ou jeudis de 20h00 à 22h00. Quelques places sont encore disponibles. Un

troisième atelier s'ouvrira peut-être le lundi en fonction des demandes.

Les élèves peuvent y assister dès l'âge de 14 ans.

Nous travaillons différents styles : variétés (des années 60 à aujourd'hui), jazz, gospel.

Le premier cours est gratuit.



Adresse : 1140 route de Tire Grave à Villaudric.  
Karniss : 06 21 34 89 05.  
Site : karniss.fr

## FCPE Villaudric



**E**t voilà la rentrée qui arrive à grand pas... Nous serons de nouveau présents à vos côtés pour vous accompagner tout le long de cette nouvelle année scolaire.

De nouveaux projets verront le jour afin d'améliorer la vie de nos enfants pendant le temps scolaire et périscolaire, c'est l'un des engagements de la FCPE.

Pour commencer, ce début de rentrée scolaire sera marquée par l'élection des représentants des parents d'élèves qui aura lieu le vendredi 9 octobre 2020 et par l'assemblée générale de notre association.

Si vous souhaitez venir nous rejoindre pour participer à la vie des écoles de Villaudric, n'hésitez pas à nous rencontrer lors du forum des associations dimanche 6 septembre 2020 ou à nous

contacter sur notre adresse mail [fcpe.villaudric@gmail.com](mailto:fcpe.villaudric@gmail.com)

Faisant partie d'une Fédération Nationale, nous sommes informés des nouvelles directives gouvernementales et décisions de l'Education Nationale, entre autres sur le protocole sanitaire à respecter au sein des écoles de nos enfants. Nous relayerons toutes ces informations à tous nos adhérents FCPE tout au long de l'année scolaire.

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée !

L'association FCPE de Villaudric.

## Give Box et Compagnie

**L**e Château des partages est un lieu de stockage et donation de meubles et encombrants pour les personnes qui en ont besoin. Dans l'esprit de gratuité et de partage de la Give Box ouverte à Villaudric depuis 5 ans, au Château des Partages le public est invité le premier week end de chaque mois samedi et dimanche après-midi de 14h à 17h.

L'association Give Box et Compagnie gère les dépôts et les offres avec ses joyeux bénévoles comme ce dimanche 2 août dernier.

En septembre, vous aurez exceptionnellement 3 jours d'ouverture du Château des Partages au lieu de 2, mais pas dans notre lieu lui-même, ce sera en extérieur.

- Dimanche 6 septembre de 10 h à 17 h au Forum des associations, vide grenier de Villaudric. Le Château sera fermé samedi 5 septembre pour sa préparation. Ouverture suivante le samedi 3 et dimanche 4 octobre.

- Samedi 12 et dimanche 13 septembre de 10 h à 17 h à la Fête des possibles à L'UsinoTOPIE, 347 Route de Villebrumier à Villemur sur Tarn. Il s'agit d'une fête autour des initiatives : écologie, bien être, économie, social avec des échanges de savoir-faire, des ateliers et des spectacles gratuits.

Attention, pour des raisons logistiques, si vous pourrez y prendre ce qui vous plaira et nous apporter vos objets, ces jours-là, on ne prendra pas les meubles et les vêtements.

La Give Box elle-même, toujours à Villau'Plantes, rouvrira mardi 15 septembre, puis tous les matins du mardi au samedi compris de 9h à 12h. A bientôt en septembre et octobre au plaisir de vous y voir et revoir !

Sur Facebook : [giveboxvillaudric /](https://www.facebook.com/giveboxvillaudric/)

Le Château des Partages

Lieu : 21 route de Villemur à Villaudric à l'ancienne coopérative agricole. La Give Box est un lieu magique dans l'esprit de cadeaux. On prend librement, sans contrepartie ce qui fait plaisir ou ce dont on a besoin. Si vous le désirez, déposez les objets dont vous ne vous servez plus et qui pourront servir à quelqu'un d'autre.

**Horaires ensuite : du mardi au samedi compris de 9 h à 12 h.**



Contacts :



Morgane, 06 89 32 36 53 et  
Mercedes 06 09 63 76 43

Lieu : Villau'Plantes Route de Vacquiers  
Villaudric



## Harmonies badminton

**D**ans le cadre de l'association Harmonies, « reprise » de l'activité badminton loisirs adultes à la salle des fêtes le lundi soir de 20h30 à 22h00.

Suite aux problèmes de Covid-19, aux exigences nationales et sportives, il ne nous est pas possible de déterminer actuellement les conditions exactes de reprise de l'activité au mois de septembre.

Je vous propose de vous « pré-inscrire » en me contactant et je reviendrais vers vous par mail lorsque la situation sera éclaircie.

Pour tout renseignement : Sébastien Le Blaye au 07.67.34.99.55 ou par mail : lezeski@gmail.com

Adhésion : 10€ pour l'année.



## CIJV (Football)

**L**e football a repris dans notre radeuse et champêtre cité Villaudricaine malgré les remous covidien. En respectant au mieux les précautionneuses et sages recommandations de notre Fédération, nous nous efforcerons de forcer notre force à cet effort (comme disait Johnny) mais sans oublier de vivre (comme ne disait pas le pré-cité Jojo) avec joie et bonne humeur.

Les inscriptions se tiendront les mercredis après midi de septembre au stade ainsi que le dimanche 6 septembre au Forum des Associations. Tous les détails et informations vous serons dispensés généreusement à ces moments et endroits là. Venez masqués ! Pour nous contacter : tél 0625257982 – internet : cijvfoot.free.fr – Face2Bouc : Villaudric Foot CIJV – Mail : cijvfoot@gmail.com

PS : comme d'habitude en début d'année, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider de quelque manière que ce soit, avec particulièrement un grand besoin de bénévoles pour encadrer les enfants.

## Harmonies théâtre

**M**ême si le masque est un accessoire de théâtre qui a fait ses preuves, le porter devant la bouche, complique beaucoup le jeu.

Le théâtre c'est avant tout l'expression, or s'exprimer avec un masque c'est impossible !

Les 29 Juin et 1<sup>er</sup> juillet, nos jeunes théâtraux se sont essayés à jouer avec des visières, ce n'est pas génial non plus mais peut-être un moindre mal...

Pour la suite à donner, compte tenu des contraintes liées au Covid-19, nous ne pouvons à ce jour être précis. Nous ne manquerons pas de contacter nos adhérents par mail, quand il y aura « reprise » et dans quelles conditions. Merci pour votre compréhension  
Les responsables d'Harmonies



## LES Sphères

**N**ous sommes heureux de vous retrouver pour cette rentrée 2020 !

Elle débutera dès le dimanche 6 septembre autour du forum des Associations, lors duquel les Sphères offrira aux petits et aux plus grands un concert de Sebastopol l'homme-orchestre, dont nous aurons le plaisir de retrouver ou découvrir le voyage musical qu'il nous propose dans la Louisiane des années 30. Rendez-vous de 11h00 à 13h00, place Emile Bordes.

En partenariat avec la Mairie, l'association proposera ensuite des animations musicales et spectacles de rue lors de la déambulation du 19 septembre. Le 29 novembre, notre Marché de l'Avent sera toujours plus beau et attrayant avec des manèges et des animations offerts à tous, ainsi que de nombreux stands pour lesquels vous pouvez déjà vous inscrire. Nous y prévoyons également la visite du Père Noël, chargé de petites surprises pour nos enfants !

L'association Les Sphères a également le plaisir d'annoncer plusieurs ateliers pour cette année 2020-2021 :

La Sphère Couture, forte de son succès de l'année passée, espère pouvoir accepter de nouvelles inscriptions en profitant si possible d'un local plus spacieux, un samedi soir par mois.

La Sphère Sportive proposera à nouveau un atelier badminton pour nos collégiens/lycéens, les mercredis de 18h30 à 20h00. La Sphère Dessin devrait voir le jour et permettre aux passionnés de dessins de s'aguerrir grâce à un atelier proposé par Marie Cécile Ounas. De l'aquarelle sera également proposé.

La Sphère Mécanique est également une nouvelle initiative, dont l'idée revient à Patrick Gamung, qui propose à nos jeunes une initiation à l'entretien et la réparation de leurs deux roues, un samedi matin par mois.

Nos ateliers et événements, tel que la fête musicale du 19 juin 2021, sont évi-



demment dépendants des conditions sanitaires à venir, que nous espérons clémentes. Vous pouvez d'ores et déjà vous y inscrire ou vous renseigner en écrivant à [les.spheres@orange.fr](mailto:les.spheres@orange.fr) !

Au plaisir de vous croiser dès le forum des associations...

## Amitié villaudricaine

**V**ive la rentrée ! On n'a jamais été aussi heureux que de penser à la rentrée. Il nous tarde, comme le disent les enfants, de se retrouver et de pouvoir enfin discuter.

Voici le programme prévu pour la rentrée si les conditions sanitaires le permettent et que notre salle reste ouverte. Lundi 7 septembre 9h15 reprise du club avec la GYM comme d'habitude à la salle des fêtes mais avec précautions : Se munir de lingettes désinfectantes. Balles d'assouplissement individuelles ou désinfectées. Nous aurons le plaisir de retrouver Aurélie notre prof.

Judi 10 septembre 12h : On fête nos retrouvailles autour d'un barbecue.

Voici les modalités : En extérieur sur le terrain de pétanque. Tables de 8 à 10

personnes séparées d'un mètre. Sens de circulation pour se rendre à table. Service à l'assiette. La cuisine réservée seulement au service. Port du masque obligatoire pour se rendre aux toilettes. Gel hydroalcoolique à disposition sur le lieu du barbecue.

Soyez sûrs que toutes les précautions seront prises pour éviter les risques.

Vous pouvez vous inscrire auprès de Gérard au plus tard le 2 septembre. Tél : 07.77.04.88.29.

Nous en profiterons pour fêter les anniversaires et il y en aura beaucoup car 92 natifs de février à septembre seront concernés.

Pour redonner un peu de vie à notre club, on compte sur vous !

Judi 17 septembre 14h30 : Goûter

avec petit loto avec inscription pour pouvoir compter le nombre de participants.

Mardi 29 septembre 10h 30 - 12h et 14h - 15h 30 : Atelier sophrologie.

Une consultation des participants sera faite pour savoir s'ils maintiennent leur participation ainsi que les horaires choisis dès que nous saurons si nous disposons de notre salle.

Si vous êtes intéressés par cet atelier, et si vous n'êtes pas inscrits, n'hésitez pas à prendre contact avec Jacotte Deschamps au 06.89.06.81.43.



## Communauté de Communes du Frontonnais (CCF)

**Président de la Communauté de Communes du Frontonnais :** Hugo Cavagnac (Maire de Fronton).

**Vice-président en charge du Développement économique :** Daniel Dupuy (Maire de Castelnaud).

**Vice-présidente en charge de la protection de l'environnement :** Janine Gibert (Maire de Gargas).

**Vice-président en charge de la gestion du patrimoine :** André Gallinaro (Maire de Ville-neuve).

**Vice-présidente en charge de la promotion du territoire :** Colette Solomiac (Maire de Cépet).

**Vice-président en charge de l'aménagement de l'espace :** Serge Terrancle (Maire de Bouloc).

**Vice-président en charge du grand et pe-**



**tit cycle de l'eau :** Philippe Petit (Maire de Saint-Sauveur).

**Vice-président en charge de l'aide à la personne et à l'insertion à l'emploi :** Edmond Aussel (Maire de Saint-Rustice).

**Vice-président en charge de la commande publique et de la mutualisation :** Denis Parise (Maire-adjoint à Villaudric).

**Vice-président en charge de la petite enfance et de la jeunesse :** Rodolphe Jacquot (Maire-adjoint à Vacquiers).

### Carnet noir

#### Hommage à André Faure

André Fauré nous a quittés le lundi 10 août dernier. Il était un personnage connu et estimé des Villaudricains. Il était le second fils de Pierre et Jeannette Fauré. Pierre a été Maire et Maire adjoint de Villaudric de 1947 à 1961. Pour continuer cette tradition, André s'investit à son tour dans la vie de la commune et en 1977 il rejoint l'équipe municipale dirigée par Jean-René Chabanon. En 1983 il sera nommé adjoint et ce jusqu'en 1989. Passionné de chasse il sera également le premier président de l'association de chasse (ACCA) créée en 1972 et participera pendant de nombreuses années à son fonctionnement. C'est malheureu-



sement un accident de chasse au début des années 2000 qui le laisse gravement handicapé. Mais malgré ce handicap, il participait activement à la vie du village et s'adonnait passionnément à la pétanque, au tir, au billard, ses autres distractions favorites. A son frère René et toute sa famille, son amie, nous présentons nos sincères condoléances.



## Recherche vendangeurs...

Philippe et Diane Cauvin nous informent que le Château La Colombière, situé 190 route de Vacquiers à Villaudric, certifié en agriculture Biologique et Biodynamique depuis 2006, recherche ses vendangeurs pour ses 650<sup>èmes</sup>

vendanges ! Si vous êtes en bonne forme physique, motivé par le travail en extérieur et en équipe, merci de nous contacter par mail à : vigneron@chateaulacolombiere.com

### PHARMACIE DE GARDE



- ♦ **Dimanche 06 septembre :**  
Pharmacie Glandor - 168 avenue de Toulouse à Cépet • 05 61 09 55 86
- ♦ **Dimanche 13 septembre :**  
Pharmacie de Fonbeuzard - 98 route de Fronton • 05 61 70 10 26
- ♦ **Dimanche 20 septembre :**  
Pharmacie de la Nationale - 25 route nationale 20 à Saint-Jory • 05 34 27 03 27
- ♦ **Dimanche 27 septembre :**  
Pharmacie Ghedin - rue Jean Pascal à Labastide St-Sernin • 05 61 84 90 93
- ♦ **Dimanche 4 octobre :**  
Pharmacie Peyronnette - 25 avenue de Villemur à Saint-Alban • 05 61 37 18 55
- ♦ **Dimanche 11 octobre :**  
Pharmacie Centrale - 43 avenue de Toulouse à Bruguères • Tél. : 05 61 82 20 19

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE



- ♦ Du mardi au samedi : 9h00 - 12h00.
- ♦ Le jeudi : de 14h00 à 18h00.

### NUMEROS UTILES

- ♦ Cantine Scolaire : 07 80 33 09 56
- ♦ École Maternelle : 05 61 82 62 66
- ♦ École Élémentaire : 05 61 82 41 91
- ♦ Stade : 05 61 82 62 81
- ♦ Oustal des Pitchouns : 09 65 16 47 37



### ALLO DOCTEURS

- ♦ M<sup>me</sup> Sarah MOTHEAU-DIRANI  
05 61 82 90 79
- ♦ M<sup>me</sup> Stéphanie LACROIX 05 61 82 90 79
- ♦ Infirmière : M<sup>me</sup> ROUX 05 62 79 21 32
- ♦ Kinésithérapeutes : Yara VALERO et Gabrielle MASSAT 09 50 55 48 96



- ♦ **Presbytère :** Père Saphy 05 61 82 41 42
- ♦ **Pompes Funèbres Villemuriennes :**  
05 61 82 91 90
- ♦ **Pompes funèbres Sarasar (Gargas) :**  
05 61 84 93 45
- ♦ **POMPIERS : 18**
- ♦ **SAMU : 15**
- ♦ **GENDARMERIE : 17**
- ♦ **Centre antipoison :** 05 61 49 33 33
- ♦ **ERDF urgences dépannage :** 09 72 67 50 31
- ♦ **Services clients :** 09 69 32 15 15
- ♦ **GRDF Clientèle :** 0 810 800 801
- ♦ **Dépannage gaz 24 h/24 :** 0 800 47 33 33
- ♦ **Eau/Assainissement Réparation d'urgence (24h/24) :** 05 61 17 30 30

### DÉCHETTERIE DE FRONTON



Accès gratuit et réservé aux particuliers sur présentation d'un justificatif de domicile.

**HORAIRES :** Lundi au dimanche 9h30 à 12h et de 13h30 à 18h. Fermée le mardi et jours fériés. Déchetterie de Villemur : accessible à tous les Villaudricains, fermée le jeudi.

### CORRESPONDANTS DE PRESSE



#### LA DEPÊCHE DU MIDI

Roland Doumerg : 06 87 88 52 59

#### LE PETIT JOURNAL

Béatrice Cazaux : 06 50 07 24 06



### L'événement de la rentrée

#### Forum des associations

Dimanche 6 septembre 2020



**De 10h30 à 14h30** : Découvertes, informations ou inscriptions : à l'heure de la rentrée, plus que jamais, venez rencontrer et soutenir nos clubs et associations. Organisation assurée Place Emile Bordès (en plein air) dans le respect des consignes sanitaires. Animation musicale et apéritif-tapas proposé par l'association « Les Sphères » dans le respect des gestes barrières.

*En raison de la situation sanitaire, ce programme est susceptible d'évoluer.*

### Journée du Patrimoine

#### « Balade au fil du temps »

Samedi 19 septembre 2020



**17h00** : Départ depuis le parking de la Mairie. Découvrez le village autrefois avec un parcours animé et commenté. Inauguration d'un parcours avec des représentations de vues de cartes postales anciennes. Evènement proposé dans le respect des consignes sanitaires. La circulation sera perturbée à cette occasion. Nous vous remercions de votre compréhension. Un verre citoyen servi par les vigneron du Château Caze et de La Colombière dans le jardin de l'ancien presbytère (route du vieux ruisseau) clôturera cette journée.

### Commémoration du 20 août

## Pour ne jamais oublier...



**D**imanche 23 août 2020 se déroulait la commémoration de la tragédie du 20 août 1944. Après les commémorations conjointes à Bouloc et Fronton où plusieurs membres du Conseil Municipal de Villaudric étaient présents, un hommage a été rendu à Alain De Falguière, devant la stèle portant son nom, en face du stade. Un cortège s'est ensuite rendu devant l'ancien café pour une cérémonie en mémoire des 19 victimes du massacre du 20 août 1944, des blessés et de tous ceux qui ont souffert des conséquences de ce drame.

Le Maire, Philippe Provendier, rappelait dans son discours : « Se souvenir, commémorer, rendre hommage, est un acte de fidélité, un acte d'unité



sociale et républicaine, et bien sûr un acte d'éducation. Se souvenir, c'est raviver, c'est-à-dire redonner vie à celles et ceux qui ont payé de leur existence la haine des autres le rejet et le mépris érigé en idéologie ».

